

Paris,
le lundi 31 mars 2014

Émetteur : Maurice Lourel Courriel : mlourel@ucanss.fr Tel : 01.45.38.81.19 Fax : 01.45.38.81.74

Objet : Procédures de traitement des dossiers Uniformation pour l'année 2014

Madame, Monsieur le Directeur,
Madame, Monsieur le Médecin conseil régional,
Madame, Monsieur l'Agent comptable,

Je vous prie de trouver ci-joint le mode opératoire relatif aux procédures de traitement des dossiers Uniformation pour l'année 2014.

L'Ucanss et Uniformation se sont attachés à alléger les procédures administratives à la charge des organismes locaux autant que le cadre légal et réglementaire le permet.

Ces dispositions s'inscrivent dans la continuité d'une démarche engagée avec l'Opca afin de faciliter et d'améliorer les délais de traitement des dossiers de prise en charge des actions de formation.

Outre la simplification des procédures administratives, des actions seront mises en place par l'Opca afin d'améliorer la qualité de la relation de service avec les organismes du Régime général de Sécurité sociale (accessibilité, réactivité).

Ces travaux prendront appui sur les résultats de l'enquête de satisfaction relative à la relation avec l'Opca qui a été réalisée en fin d'année 2013 auprès de l'ensemble des organismes locaux. Les résultats de cette enquête seront prochainement diffusés.

Les équipes de l'Ucanss restent à votre disposition pour vous apporter tout complément d'information.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Directeur, Madame, Monsieur le Médecin Conseil Régional, Madame, Monsieur l'Agent comptable, mes salutations distinguées.



Gaudérique Barrière
Directeur délégué

Document(s) annexe

(s) :

- Financements OPCA RGSS,

